

Nicolas JULLIEN, Thierry PÉNARD et Pascal PLANTARD

## PRÉFACE

À l'heure où le ministère de l'Économie et des Finances est renommé ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, et où l'Europe s'entend enfin pour mieux réguler les grands acteurs du numérique (du RGPD au DMA et DSA), cet ouvrage, coordonné par nos deux collègues, Christine Petr de l'université Bretagne Sud, et membre de Marsouin, et Olivier Segard de l'Institut Mines-Télécom Business School, s'avère particulièrement bienvenu.

Sous le terme numérique, se cachent différentes technologies et de multiples services ainsi que des cultures et des usages. Mais ce mot, un peu valise sans doute, renvoie à de profondes transformations économiques et organisationnelles. Les marchés, les relations sociales, le travail sont de plus en plus soumis aux technologies numériques, et notamment aux algorithmes. Cette dépendance algorithmique pose des problèmes, nombreux, qui sont bien exposés dans les contributions riches de l'ouvrage : souveraineté technologique et industrielle, sûrement, mais aussi protection des individus dans leur vie privée et leur individualité, enjeux économiques et éthiques dans la gouvernance des données et des algorithmes.

On le comprend, le numérique pose des questions techniques, mais surtout des questions de société, complexes, pour lesquelles les sciences humaines et sociales sont nécessaires. En s'intéressant aux données personnelles, comment elles sont collectées, pour quoi, par qui, comment elles sont exploitées, les directeurs et les auteurs de cet ouvrage n'ont pas l'ambition de répondre à l'ensemble des questions soulevées par le numérique, mais ils ont choisi un objet central dans la construction, ou non, d'une société numérique respectueuse des droits de chacun, qu'il soit dans un rôle de citoyen, d'usager, de salarié ou de consommateur. Ils montrent qu'on peut relever le défi d'une analyse rigoureuse et pluridisciplinaire des différents enjeux éthiques, économiques, sociétaux, réglementaires et politiques sur les données personnelles et la vie privée. Pour cela, Christine Petr et Olivier Segard ont su mobiliser des collègues de toutes les disciplines des sciences humaines et sociales : le droit, bien sûr, mais aussi

l'économie, les sciences politiques, la sociologie, la psychologie, les sciences de gestion, la philosophie, les sciences du langage et de la cognition... permettant de couvrir, sinon de façon exhaustive, au moins très largement cette question.

Ce dialogue, fécond lorsqu'il fonctionne bien, n'est jamais simple à organiser, car les concepts, le vocabulaire, les angles d'approche ne sont pas les mêmes. Olivier et Christine ont relevé un défi que peu de chercheurs osent entreprendre, en suscitant, organisant et articulant les contributions de manière à faire dialoguer les disciplines académiques au-delà des auteurs. Nous, directeurs scientifiques de Marsouin, avons la faiblesse de penser que c'est aussi parce qu'ils ont bénéficié d'une expérience et d'un environnement propice en Bretagne.

La région Bretagne a été une des premières collectivités à comprendre que les questions posées par Internet demandaient de mettre en place des recherches rigoureuses, suivies en sciences humaines et sociales. Depuis 2002 elle finance, via Marsouin, des enquêtes et des projets de recherche sur ce thème. En 2006, la création de la MSH Bretagne a encore renforcé la structuration de ces recherches et développé le dialogue entre ces sciences et les sciences numériques. Ces outils institutionnels, tournés vers la recherche pluridisciplinaire, qui financent des actions concrètes de chercheurs, ont facilité les collaborations et croisements scientifiques, entre chercheurs en Bretagne et au-delà.

Nous sommes convaincus que cet ouvrage fera date, et a vocation à toucher une large audience au-delà de la communauté des chercheurs, que ce soit des praticiens dans les administrations et entreprises et le grand public. Il peut aussi servir d'exemple pour adresser d'autres sujets clés actuellement comme l'intelligence artificielle et le métavers et qui nécessitent de mobiliser des approches pluridisciplinaires.

Nous espérons que cette voie, ouverte par Christine Petr et Olivier Segard, et par tous les contributeurs qui leur ont fait confiance, de proposer à l'analyse pluridisciplinaire des grandes questions de la société numérique, sera suivie par d'autres équipes. Elles trouveront en Bretagne, des dispositifs et des collègues prêts à l'emprunter.